

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



[STT du CHU de Québec/ INFO](#)



Consignes du 18 mars 2020 en lien avec la COVID-19

Québec, 18 mars 2020 16 h – Voici les dernières informations et consignes en lien avec la COVID-19. Nous vous demandons de transmettre ces informations dans vos équipes, à vos collègues et aux personnes ne détenant pas de courriel dans les meilleurs délais.

Fermeture des bibliothèques

Toutes les bibliothèques du CHU fermeront à compter de demain (19 mars) pour une durée indéterminée. Consultez le portail <https://bibliotheque.chudequebec.ca/>. Si vous possédez un document de la bibliothèque, conservez-le jusqu'à la réouverture.

Visiteur en soins palliatifs

Précision quant à la gestion des visiteurs aux soins palliatifs:

- Pour les patients dans les unités de soins palliatifs, les visites sont permises
- Pour les patients hors unités de soins palliatifs, s'il est dans une chambre de deux patients ou plus, un seul visiteur à la fois n'est autorisé.

Cafétéria

Il est important de favoriser le paiement par carte bancaire à la cafétéria pour éviter un maximum de contact avec nos employés à la caisse.

Lunch des employés des unités de soins

Nous vous rappelons qu'il est interdit aux employés de déposer leurs boîtes à lunch dans les réfrigérateurs des unités de soins dédiés aux aliments de dépannage pour les patients. Nous recommandons d'utiliser les "icepack" pour conserver les aliments au frais.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Dans le contexte actuel, nous devons tous nous impliquer pour que les EPI soient utilisés seulement quand c'est absolument requis. Il est très important de considérer cet équipement comme étant très précieux et son usage doit être justifié.

Ressources et offre de soutien psychosocial au niveau individuel et collectif

Dans le contexte actuel, les intervenants peuvent vivre un niveau élevé d'incertitude et d'inquiétude concernant la santé et la sécurité de leurs proches et la façon dont la COVID-19 peut perturber leur travail et leur vie personnelle. Il est donc important de mettre en place des mesures pour que les personnes puissent s'informer et discuter en confiance de leurs préoccupations par rapport à la situation.

Rappel des mesures existantes :

- Tout intervenant peut obtenir un soutien individuel en contactant le Programme d'aide aux employés (PAE) au numéro 1-800-361-2433 option 2.

Rappel : Carte d'identité

Il est obligatoire pour tous les intervenants du CHU de porter en tout temps leur carte d'employé et de la présenter à l'agent de sécurité lors de son entrée dans l'hôpital.

Consultez la page Web du CHU sur la COVID-19 régulièrement, vous y trouverez toutes les informations destinées aux intervenants du CHU (accessible aussi à partir de l'intranet).

[https://www.chudequebec.ca/coronavirus-\(covid-19\).aspx](https://www.chudequebec.ca/coronavirus-(covid-19).aspx)

Nous vous remercions de votre collaboration.

Votre comité exécutif

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



[STT du CHU de Québec/ INFO](#)

